

ASSEMBLEE GENERALE DE PROSIMAR – 7 Août 2015

Devant un peu plus de 90 adhérents, le président Alain Doré a ouvert l'assemblée générale annuelle de l'Association pour la protection du site et de l'environnement de Ste Marguerite (Prosimar), en présence du Maire, Jean-Claude Pelleteur accompagné de deux adjoints.

Cette assemblée a été l'occasion pour Prosimar de faire le point sur l'opération « chenilles processionnaires » : 116 nichoirs à mésange ont été distribués auprès des adhérents, et 9 classes de l'Ecole du Pouligou ont participé à une action pédagogique en collaboration avec l'association LPO. « **Pour compléter cette action collective face à un vrai problème sanitaire** » comme le précise Alain Doré, Prosimar propose maintenant à ses adhérents d'acheter des pièges à phéromones destinés à piéger les papillons mâles.

A la demande de l'Association, Mr le Maire a présenté une étude sur la circulation réalisée par un cabinet extérieur. « **La mise en place des préconisations de cette étude nécessiterait un investissement de 20 Millions €, ce qui est impossible au regard du budget communal. Nous allons donc procéder par étape et par quartier, après consultation des associations et des conseils de quartier** » a déclaré Jean-Claude Pelleteur. Il ressort également que la capacité des parkings est suffisante mais très mal utilisée.

Après une présentation par les membres de Prosimar des améliorations souhaitées sur le quartier, les adhérents et la Municipalité ont échangé sur différents points : stationnement anarchique (y compris sur la dune protégée à Congrigoux), vitesse excessive, mise en valeur du secteur commerçant près de la Caravelle, aménagement du Bd de l'Océan avec la suppression du stationnement côté plage et la création de pistes cyclables, etc... La réponse de Mr le Maire a été très claire : « **toutes ces remarques et projets sont intéressants, mais je vous rappelle que les dotations de l'Etat sont en diminution de 1,4 million € sur 3 ans, ce qui implique des priorités fixées par la Municipalité** ».

Au sujet de la taxe sur les résidences secondaires, Jean-Claude Pelleteur a précisé que la mise en place de cette taxe serait examinée chaque année par le Conseil Municipal lors de l'examen du budget. Des adhérents sont intervenus pour rappeler que « **la commune compte environ 50% de résidents secondaires qui participent pour une part importante aux impôts locaux, et qu'une taxation supplémentaire serait très mal vécue** ».

Après la présentation et l'adoption à l'unanimité des rapports d'activité, moral et financier, le Président Alain Doré a fait un point rapide sur le dossier des éoliennes offshore sur le banc de Guérande en rappelant que des recours administratifs étaient en cours pour obtenir un éloignement de la zone d'implantation, et insisté pour que « **chacun participe à l'enquête publique qui va se dérouler en mairie du 10 Août au 25 septembre** ».

Les adhérents ont pu continuer les échanges avec le Maire, ses adjoints, et les responsables de Prosimar autour du verre de l'amitié.